

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAEN

Place Gambetta - BP 555
14037 CAEN CEDEX
Tél : 02.31.85.40.00
N° TVA : FR 86 322 212 523 00037

GIE NOFITEX

18 Rue Claude Bloch
Le Trifide
14050 CAEN CEDEX 4

V/REF :

N/REF : 2005 B 485 / 2007-A-2034

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CAEN certifie qu'il a reçu le 21/06/2007,

Rapport du Commissaire à la transformation
- Transformation en société par actions simplifiée

Concernant la société

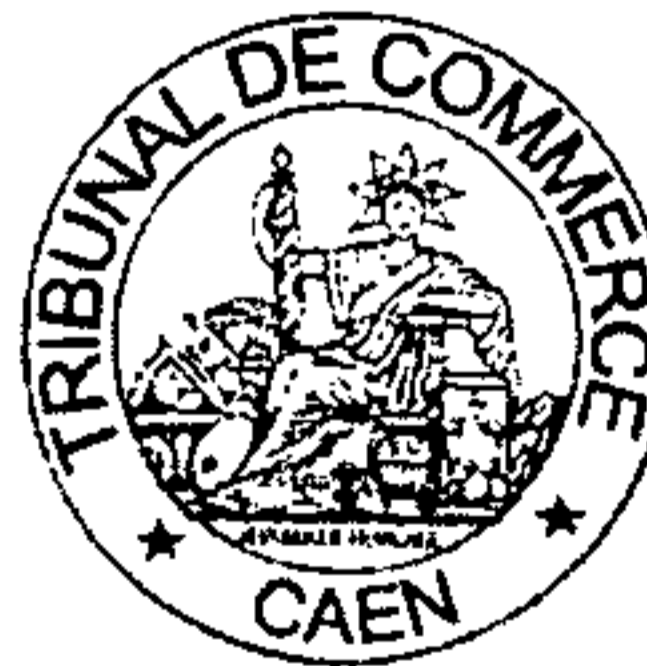
EVAMED
Société à responsabilité limitée
3 rue du Régiment de la Chaudière
14990 Bernières-sur-Mer

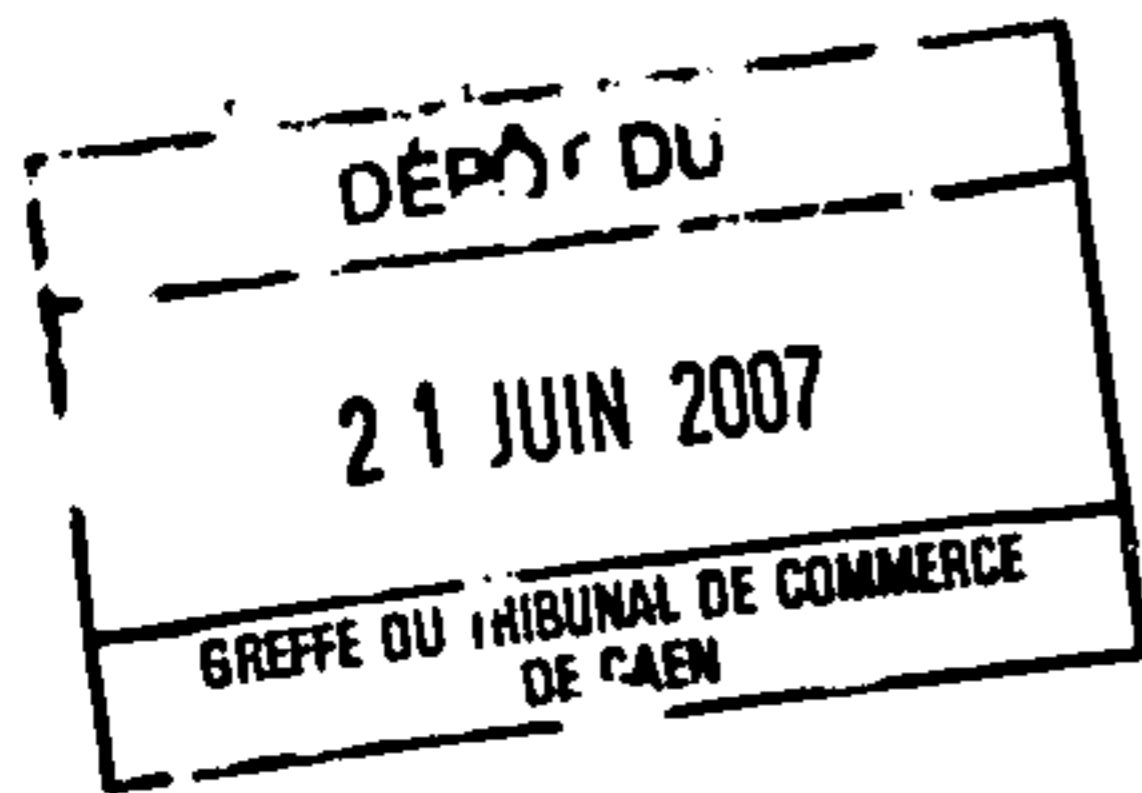
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2007-A-2034 le 21/06/2007

R.C.S. CAEN 483 206 066 (2005 B 485)

Fait à CAEN le 21/06/2007,

Le Greffier





EVAMED

SARL au capital de 8000 euros

Siège social : 3 rue du Régiment de la Chaudière 14 990 BERNIERES SUR MER

R.C.S : CAEN 483 206 066

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Cabinet SOREC

Siège social : 7 rue Karl PROBST, 14000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EVAMED
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
(Assemblée du 29 juin 2007)**

Messieurs les associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 3 juin 2007, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Notre analyse s'appuie sur les comptes annuels au 31/12/06.

Notre synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante.

CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE	N
Chiffre d'affaires	36
Résultat d'exploitation	33
Résultat financier	0
Résultat exceptionnel	0
Résultat net	33
Total du bilan	139

N : Bilan au 31 décembre 2006

STRUCTURE DU BILAN ACTIF en K€	N
Capital souscrit non appelé	6
Immobilisations incorporelles	0
Immobilisations corporelles	1
Immobilisations financières	0
Total actif immobilisé	1
Stocks	14
Créances clients	19
Autres créances	13
Trésorerie actif	82
Total actif circulant	128
Comptes de régularisation	3
TOTAL ACTIF	139

SARL EVAMED

Transformation de la société en SAS

STRUCTURE DU BILAN PASSIF	N
Capitaux propres	42
dont résultat de l'exercice	33
Autres fonds propres	0
Provisions pour risques et charges	0
Dettes financières	0
Dettes fournisseurs	14
Autres Dettes	13
Comptes de régularisation	70
TOTAL PASSIF	139

Au regard des comptes établis au 31/12/06, l'audit effectué n'a pas révélé d'anomalie significative.

Il subsistait au 31 décembre 2006 une partie du capital non libérée pour 6 000 euros. Nous nous sommes assurés que cette libération a bien été effectuée avant les opérations de transformation. Nous avons également eu connaissance du projet d'augmentation de capital par incorporation de réserves préalablement aux opérations de transformation, et ce afin de porter le capital à hauteur au moins du minimum légal.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, et sous la condition de réalisation d'augmentation de capital préalablement à la transformation afin de porter le capital au moins au minimum légal requis, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

En application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, nous devons également vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons donc mis en œuvre les diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

SARL EVAMED

Transformation de la société en SAS

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il ne nous a été communiqué aucun avantage particulier.

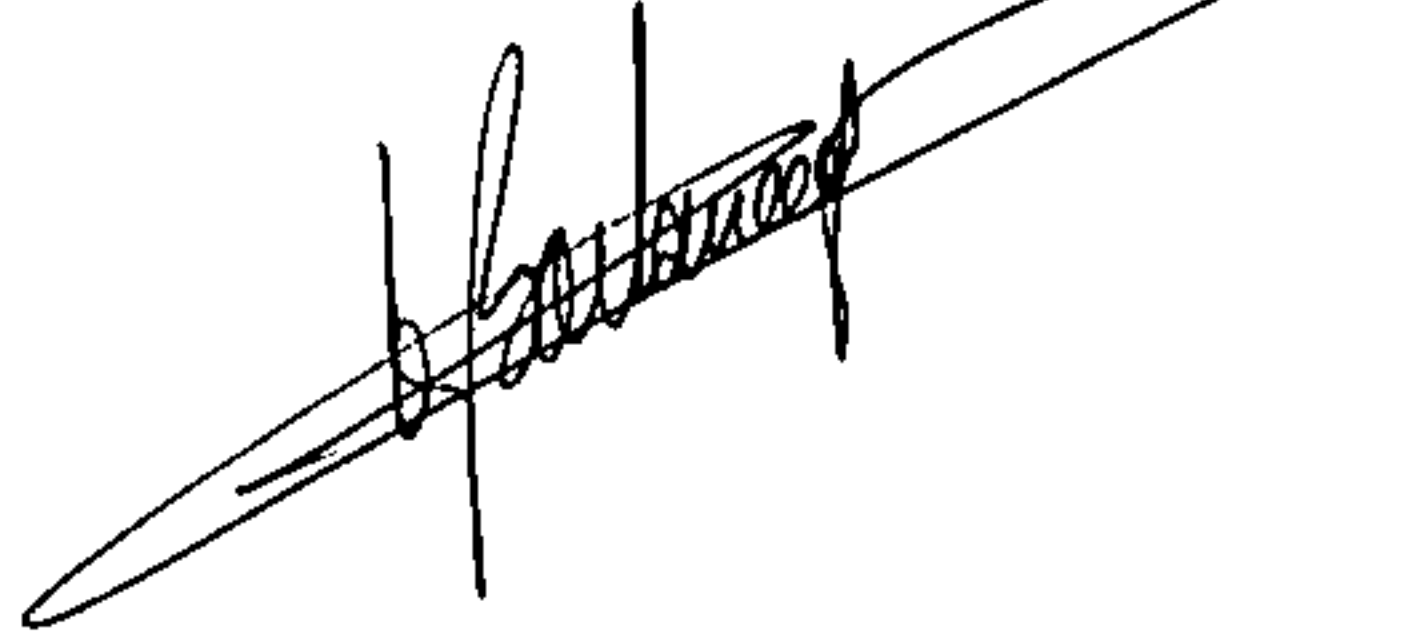
Fait à CAEN, le 19 juin 2007

Pour la société SOREC

Commissaire aux comptes

Christophe LE BOULANGER

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Le Boulanger', is written over a diagonal line that spans across the text of the signature block.